



This PDF is generated from authoritative online content, and is provided for convenience only. This PDF cannot be used for legal purposes. For authoritative understanding of what is and is not supported, always use the online content. To copy code samples, always use the online content.

Workforce Management Web for Agents Help

[Soumission des congés ou assimilés d'offres](#)

Sommaire

- 1 Soumission des congés ou assimilés d'offres
 - 1.1 Modification des éléments de congés ou assimilés pendant l'offre
 - 1.2 Soldes des congés ou assimilés
 - 1.3 Notifications par e-mail de changement d'État

Soumission des congés ou assimilés d'offres

Vous soumettez des demandes de congés ou assimilés pour une période d'offre ouverte après leur création dans le volet congés ou assimilés (voir [création d'une demande congés ou assimilés](#)). WFM ne traite pas les demandes immédiatement, il retarde plutôt l'octroi des demandes jusqu'à la date de début du traitement. A cette date, WFM accorde toutes les demandes de congés ou assimilés de la période d'offre en fonction de l'ancienneté et/ou du rang.

Après avoir soumis vos demandes, vous verrez une boîte de dialogue vous informant que la demande soumise se trouve dans la période d'offre. Lorsque vous sélectionnez **Continuer**, la demande de congés ou assimilés est soumise en vue de son traitement ultérieur. Si WFM ne peut accorder certaines de vos demandes pendant le traitement de l'offre, il vous octroie un délai d'attente pour modifier vos demandes afin qu'elles correspondent aux les limites de congés ou assimilés.

Dans la vue congés ou assimilés, vous verrez également une boîte de dialogue contextuelle répertoriant tous les jours pour lesquels vous avez demandé un congé ou assimilé. Placez le pointeur de la souris sur un jour spécifique pour voir les détails de la demande, y compris son état (par exemple, si la demande a été accordée ou non). Vous pouvez procéder ainsi pour n'importe quelle demande de congés ou assimilés, pas seulement les demandes de congés ou assimilés qui se trouvent dans une période d'offre.

Conseil

Entrez les nouvelles demandes de congés ou assimilés ou modifier les existantes à tout moment—même après que le processus d'attribution des offres a commencé—et vos demandes seront **préféré sur liste d'attente**. N'oubliez pas de modifier l'état de l'offre à **prêt**.

Modification des éléments de congés ou assimilés pendant l'offre

Sachez que lorsque vous supprimez ou rappelez un élément de congé ou assimilé dans un lot, WFM exécute l'action sur l'ensemble des éléments qui ont été soumis dans ce lot, considérant qu'il s'agit d'une seule et même demande. De même, les éléments du même lot peuvent uniquement être sélectionnés ou désélectionnés conjointement, pas séparément.

Soldes des congés ou assimilés

Les demandes de congés ou assimilés créées et accordées dans une période d'offre apparaissent comme des éléments de congés ou assimilés normaux et ont un impact sur vos soldes de congés ou assimilés pour ce type spécifique de congés ou assimilés.

Notifications par e-mail de changement d'État

WFM vous envoie des notifications par e-mail lorsque l'état de vos demandes de congés ou assimilés change. Par exemple, vous recevrez des notifications lorsque :

- Votre demande de congés ou assimilés est accordée.
- Votre demande de congés ou assimilés ne peut pas être accordée et votre état dans la période d'offre de congés ou assimilés est passée à **en attente**.
- L'intervalle de temps (défini par le processus d'attribution des offres) dans laquelle vous pouvez apporter des modifications à votre demande de congés ou assimilés a expiré et votre état dans la période d'offre de congés ou assimilés est passée à **expirées** (ce qui signifie le processus d'attribution des offres est passé à la demande de l'agent suivant dans la file d'attente).